

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-13

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation Franco-albertaine

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de La Fondation Franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2012, et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des pratiques comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Franco-albertaine au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

St. Paul, Alberta
le 20 août, 2012

COMPTABLES AGRÉÉS

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	104 135	131 933
Comptes à recevoir	36 922	4 865
Frais payés d'avance	<u>777</u>	<u>702</u>
	<u>141 834</u>	<u>137 500</u>
COMPTES D'INVESTISSEMENT		
Encaisse	123,850	222 933
Intérêts encourus	9 600	5 807
Hypothèques (note 3)	1 098 310	853 771
Placements (valeur marchande) (note 4)	<u>1 484 834</u>	<u>1 451 779</u>
	<u>2 716 594</u>	<u>2 534 290</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>9 169</u>	<u>12 225</u>
	<u>2 867 597</u>	<u>2 684 015</u>
PASSIFS ET SOLDES DE FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	25 452	27 006
Subvention reportée (note 7)	20 000	--
Fonds sous gestion (note 8)	<u>96 110</u>	<u>111 657</u>
	<u>141 562</u>	<u>138 663</u>
SOLDES DE FONDS		
Fonds général	1 627 609	1 715,161
Fonds d'immobilisation	9 169	12 225
Fonds économie (note 9)	231 218	162 716
Fonds santé/sports/services sociaux (note 9)	121 130	97 440
Fonds activités communautaires (note 9)	290 647	207 475
Fonds education (note 9)	390 356	310 916
Fonds en développement (note 9)	<u>55 906</u>	<u>39 419</u>
	<u>2 726 035</u>	<u>2 545,352</u>
	<u>2 867 597</u>	<u>2 684 015</u>

ACCEPTÉ PAR L'EXÉCUTIF:

_____ PRÉSIDENT

_____ TRÉSORIER

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

	Fonds général \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds économie \$	Fonds santé/sports/ service sociaux \$	Fonds activités communautaires \$	Fonds éducation \$	Fonds en développement \$	2012 \$	2011 \$
SOLDES DE FONDS,									
au début de l'exercice	1 715 161	12 225	162 716	97 440	207 475	310 916	39 419	2 545 352	2 019 153
Bénéfices (perte) nets(te) de l'exercice	(87 552)	(3 056)	68 502	19 947	74 084	73 320	35 438	180 683	526 199
Transferts interfonds	--	--	--	<u>3 743</u>	<u>9 088</u>	<u>6 120</u>	<u>(18 951)</u>	--	--
SOLDES DE FONDS,									
à la fin de l'exercice	<u>1 627 609</u>	<u>9 169</u>	<u>231 218</u>	<u>121 130</u>	<u>290 647</u>	<u>390 356</u>	<u>55 906</u>	<u>2 726 035</u>	<u>2 545 352</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts	104 873	94 744
Dividendes	30 964	27 774
Dons reçus	729	3 327
Support au développement	30 056	8 000
Subventions	34 524	42 118
Commandites	6 050	8 250
Entente administrative et autres	<u>5 000</u>	<u>2 990</u>
	<u>212 196</u>	<u>187 203</u>
DÉPENSES OPÉRATIONELLES		
Salaires et bénéfices	138 959	92 755
Frais de gestion	19 845	17 066
Déplacements et réunions	14 008	15 541
Frais professionnels	9 225	6 600
Publicité et promotion	8 311	6 266
Bureau et téléphone	6 399	7 402
Loyer de bureau	6 266	5 630
Assemblée générale annuelle	5 520	3 952
Site web	4 226	--
Service à contrat – comptabilité et service de paie	3 814	3 389
Amortissement	3 056	3 056
Assurances	2 271	2 106
Service à contrat – administration	--	30 515
Bourses	<u>--</u>	<u>1 000</u>
	<u>221 900</u>	<u>195 278</u>
PERTE NETTE AVANT AUTRES	(9 704)	(8 075)
AUTRES		
Gains réalisés	27 971	11 707
Augmentation (décroissance) des gains non-réalisés	(105 328)	151 694
Partage des (bénéfices) pertes net(te)s des fonds sous gestion	<u>521</u>	<u>(19 868)</u>
BÉNÉFICES (PERTES) NET(TE)S D'OPÉRATIONS AVANT ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS	(86 540)	135 458
ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS		
Dons en perpétuité	285 752	392 098
Bourses	<u>(18 529)</u>	<u>(1 357)</u>
BÉNÉFICES NETS DE L'EXERCICE	<u>180 683</u>	<u>526 199</u>

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfices nets de l'exercice	180 683	526 199
Ajustements pour rapprocher les bénéfices nets de l'exercice à l'encaisse:		
Gains réalisés	(27 971)	(11 707)
Décroissance (augmentation) des gains non-réalisés	105 328	(151 694)
Partage des bénéfices (pertes) net(te)s des fonds sous gestion	(521)	19 868
Amortissement	<u>3 056</u>	<u>3 056</u>
	260 575	385 722
Ajusté pour:		
Décroissance (augmentation) des:		
Comptes à recevoir	(32 057)	28 157
Intérêts encourus	(3 793)	(121)
Frais payés d'avance	(75)	--
Augmentation (décroissance) des:		
Comptes à payer	(1 554)	(43)
Subvention reportée	<u>20 000</u>	<u>(3 792)</u>
	<u>243 096</u>	<u>409 923</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Investissements nets des hypothèques	(244 539)	(94 149)
Achats nets de placements	(110 412)	(60 675)
Remboursements nets des fonds sous gestion	(15 026)	(94 892)
Achats d'immobilisations	<u>--</u>	<u>(15 281)</u>
	<u>(369 977)</u>	<u>(264 997)</u>
CROISSANCE (DÉCROISSANCE) DE L'ENCAISSE	(126 881)	144 926
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>354 866</u>	<u>209 940</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u>227 985</u>	<u>354 866</u>
ENCAISSE CONSISTE DE:		
Encaisse – fonctionnement	104 135	131 933
Encaisse – investissement	<u>123 850</u>	<u>222 933</u>
	<u>227 985</u>	<u>354 866</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

1. GENRE DE SOCIÉTÉ

La société est incorporée sous la loi de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel, et social des Franco-albertains.

La société est un organisme de bienfaisance enregistré qui est exempt d'impôts.

2. PRATIQUES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada qui demande à la direction de faire des estimations et hypothèses qui ont un effet aux montants rapporté des actifs, passifs, revenus et dépenses de l'exercice et incluent les conventions comptables suivantes qui ont un effet important sur ces états:

a) Constatations des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagés. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Comptabilité par fonds

La Fondation Franco-albertaine applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

c) Trésorerie

La trésorerie de La Fondation inclus l'encaisse pour le fonctionnement et l'encaisse inclus dans les investissement.

d) Investissement

Les placements sont comptabilisés à la valeur marchande. Lorsque la valeur marchande augmente ou diminue, les mouvements sont reflétés dans les gains (pertes) non-réalisés dans l'état des resultants. Les hypothèques sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Immobilisations

La valeur comptable des immobilisations est le prix coûtant moins l'amortissement accumulé. L'amortissement annuel est calculé suivant la méthode de l'amortissement constant sur la base de 5 ans.

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

2. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

f) Dons en nature (matériel et/ou service)

Les dons en nature ne sont pas comptabilisés pour cause de difficulté d'estimation.

g) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

h) Classement des instruments financiers

La direction a choisi le model de comptabilité suivant pour les catégories significatifs d'instruments financiers:

<u>Actif/Passif financier</u>	<u>Classification</u>	<u>Mode d'évaluation</u>
Encaisse	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes à recevoir et intérêts encourus	Prêts et créances	Coût après amortissement
Hypothèques	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût après amortissement
Placements	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes à payer	Autres passifs	Coût après amortissement
Fonds sous gestion	Autres passifs	Coût après amortissement

i) Fonds

i) Général

Le fonds général rend compte des activités menées par la fondation.

ii) Immobilisations

Le fonds d'immobilisations rend compte des achats, ventes et amortissement d'immobilisations.

iii) Économie

Les fonds d'économie rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds d'économie. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012**

2. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

i) Fonds (suivi)

iv) Santé/sports/services sociaux

Les fonds santé/sports/services sociaux rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds santé/sports/services sociaux. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

v) Activités Communautaires

Les fonds activités communautaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds activités communautaires. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

vi) Éducation

Les fonds éducation rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds éducation. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

vii) En développement

Les fonds en développement rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui n'ont pas atteint 10 000\$. Lorsqu'ils ont atteint la somme de 10 000\$, ils seront catégorisés.

3. HYPOTHÈQUES

La gestion des hypothèques est fait par UMC Financial. Les hypothèques ont des taux d'intérêts de 9,75% et des dates d'échéance suivantes:

	\$
2013	246 346
2014	200 963
2015	305 637
2016	125 538
2017	<u>219 826</u>
	<u>1 098 310</u>

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012**

4. PLACEMENTS

La gestion des placements est fait par Phillips, Hager & North. Les placements incluent plusieurs fonds mutuels.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Coût	1 534 759	1 396 376
Gains (pertes) non-réalisé(e)s	<u>(49 925)</u>	<u>55 403</u>
Valeur de marchande	<u>1 484 834</u>	<u>1 451 779</u>

5. RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

Durant l'année, le rendement des investissements était 1,461% (2011 – 12,188%).

6. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Net 2012</u>	<u>Net 2011</u>
	\$	\$	\$	\$
Amélioration locatives	<u>15 281</u>	<u>6 112</u>	<u>9 169</u>	<u>12 225</u>

7. SUBVENTION REPORTÉE

La subvention reportée est une subvention de 25 000\$ reçu pendant l'année 2011/12 pour un terme de 5 ans.

	\$
Balance d'ouverture	--
Subvention reçu	25 000
Constaté en revenu	<u>(5 000)</u>
Balance de fermeture	<u>20 000</u>

8. FONDS SOUS GESTION

Pour encourager la communauté francophone de s'autofinancer, la fondation est prête à former des associations avec des groupes francophones régionaux et provinciaux. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent avec la fondation. La politique établit par la fondation à ce sujet place des limites sur le montant investi par le groupe intéressé, sur le nombre de groupes avec lesquels la fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent leur retour du portefeuille au pro rata de leur investissements moins un taux administratif de 2%.

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012**

9. FONDS DE DOTATIONS

Les fonds de dotations reçoivent leur retour du portefeuille au pro rata de leurs investissements moins un taux administratif de 1%.

	<u>Balance d'ouverture</u> \$	<u>Transfert, contributions et distribution</u> \$	<u>Allocation des bénéfices</u> \$	<u>Balance de fermeture</u> \$
Économie				
Robert Lavoie	28 937	50	134	29 121
Fondation Fernando-Girard	73 779	2 500	346	76 625
CDÉA Morissette – Côté	<u>60 000</u>	<u>65 170</u>	<u>302</u>	<u>125 472</u>
	<u>162 716</u>	<u>67 720</u>	<u>782</u>	<u>231 218</u>
Santé/sports/services sociaux				
Léon et Helen Lavoie	16 567	500	77	17 144
Leblanc – Cholette	28 499	10 163	171	38 833
Lehodey – Dumaine	21 859	12 500	138	34 497
Eric Préville	<u>30 515</u>	<u>--</u>	<u>141</u>	<u>30 656</u>
	<u>97 440</u>	<u>23 163</u>	<u>527</u>	<u>121 130</u>
Activités Communautaires				
Francophonie Lethbridge	66 224	(1 934)	292	64 582
André Boudreau	29 450	(930)	131	28 651
Reed Gauthier	11 477	--	53	11 530
Georges Arés	12 126	--	56	12 182
Wood Buffalo	70 910	--	327	71 237
Administrateur	17 288	3 489	88	20 865
St. Isidore	--	18 634	57	18 691
Liliane Maisonneuve - Lavoie	--	10 373	25	10 398
Cécile et Pierre Bergeron	--	12 486	24	12 510
Centralta	<u>--</u>	<u>40 000</u>	<u>1</u>	<u>40 001</u>
	<u>207 475</u>	<u>82 118</u>	<u>1 054</u>	<u>290 647</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

9. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	<u>Balance d'ouverture</u> \$	<u>Transfert, contributions ou distribution</u> \$	<u>Allocation des bénéfices</u> \$	<u>Balance de fermeture</u> \$
Éducation				
Lionel Remillard	11 525	(350)	51	11 226
Richard – Ulliac – Merta	54 181	(1 500)	243	52 924
Claudette et Denis Tardif	24 795	2 120	117	27 032
Famille Moreau	11 222	980	54	12 256
Jeanne et Maurice Lavallée	18 588	12 000	107	30 695
Bergeron – Gagnon	105 674	(1 417)	477	104 734
Présidents du CSCE	10 300	5 000	64	15 364
Réné et Marie-Claire Champagne	10 555	6 200	68	16 823
Albertain pour la jeunesse	52 726	(2 500)	231	50 457
Sainte Marguerite Bourgeoys	11 350	--	52	11 402
Magnan	--	15 545	45	15 590
Rose-Sauvage	--	10 546	24	10 570
Sainte Jeanne d'Arc	--	18 271	11	18 282
CSCFSA	--	<u>13 000</u>	<u>1</u>	<u>13 001</u>
	<u>310 916</u>	<u>77 895</u>	<u>1 545</u>	<u>390 356</u>
Fonds en développement	<u>39 419</u>	<u>16 326</u>	<u>161</u>	<u>55 906</u>
	<u>817 966</u>	<u>267 222</u>	<u>4 069</u>	<u>1 089 257</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des comptes à recevoir, des intérêts encourus, des comptes à payer et des fonds sous gestion est équivalente à la juste valeur étant donné leur courte échéance.

La valeur comptable des investissements dans les hypothèques est approximativement égale à la juste valeur parce que les taux d'intérêts chargés sont comparable avec les taux d'intérêts offerts aux instruments avec des termes semblables.

La valeur comptable des placements correspond à la valeur du marché établie selon le cours de clôture.

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012**

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suivi)

Risques financiers

La fondation est exposée au risque du marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble de valeurs mobilières négociées. Ce risque est réduit étant donné que la fondation jouit d'un portefeuille de placements diversifiés.

La fondation est exposée au risque de change puisqu'elle possède un compte en dollars américains. Au 30 juin 2012, la balance dans ce compte était 0\$.

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt, étant sensible à l'incidence des variations de taux d'intérêt sur ses flux de trésorerie et sa situation financière.

La fondation doit également faire face au risque de crédit de ses hypothèques. Ce risque est réduit au minimum étant donné que la fondation compte sur une grande diversité de contreparties et tien des garanties additionnels sur les hypothèques.

La fondation est exposée au risque de liquidité. La démarche suivie par l'organisation pour gérer ce risque est d'assurer, dans la mesure du possible, l'existence de l'argent liquide qui lui permettra de respecter ses obligations.

11. ENGAGEMENTS

La fondation est engagé à un bail pour des locaux. Le loyer de base annuel prévu est 6 706\$ commençant le 1 janvier 2012 au 31 octobre 2014.

12. DÉCLARATION DES CAPITAUX

Les capitaux sont définis par la direction d'être la somme des soldes de fonds et les fonds sous gestion. Il y a des restrictions externes sur les fonds sous gestion et les fonds de dotation. L'objectif de la direction est de maintenir des actifs suffisant pour protéger contre des événements financiers négatifs inattendus et pour maintenir la stabilité financière de la fondation. La fondation maintien une somme suffisante dans les investissements liquides pour assuré la liquidité. Il n'y a pas eu de changements dans ce que l'organisation considère comme étant son capital depuis la période antérieure.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres comparatifs de 2011 ont été reclassifié afin d'être en conformité avec la présentation des états financiers de 2012.